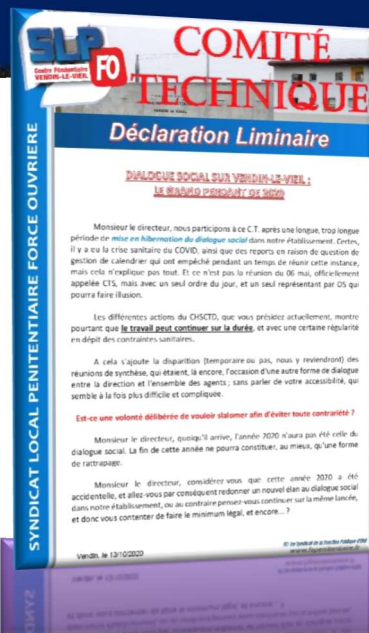


UNE REPRISE DU DIALOGUE SOCIAL EN DEMI-TEINTE



Ce comité technique a démarré par la lecture d'une **déclaration liminaire FO** destinée à dénoncer la situation actuelle du dialogue social dans notre établissement. Ce comité n'a pas commencé de la meilleure manière : une fois de plus, les documents de travail n'ont pas été transmis dans les délais, certains arrivant le week-end précédant cette réunion, d'autres la veille ! Il serait temps d'en finir avec ces débordements, et de respecter le règlement.

QER

LA DATE DE L'OUVERTURE DU 4EME QER A OFFICIELLEMENT ÉTÉ ANNONCÉE : LE 07 DECEMBRE 2020.

Cette date est encore théorique, en effet, il reste encore beaucoup de travaux à faire, et certains sont essentiels avant l'ouverture et pourtant programmé à la dernière minute (semaine 48 ou 49).

Nous avons fait un rappel sur l'ensemble de ces travaux: passe-menottes à installer sur le RDC droit, déplacement du portique de détection dans l'aile, absence de plusieurs box-tv, pannes récurrentes de caméras, caméras de surveillance promenade à intervertir entre le 1er et le RDC, absence de film protecteur sur une promenade, panne de l'écran tactile dans le PIC, absence de miroir dans le sas promenade, et impossibilité de pouvoir faire un report d'ouverture sur le PCC ou le PCI pour ouvrir la promenade.



*Il a été admis qu'il y avait bien des consignes, en cas de difficultés avec un détenu, **de favoriser la mise en confinement sur place plutôt qu'une mise en prévention.***

L'ouverture d'un gymnase dans l'atelier est à l'étude, afin de lutter contre les parloirs sauvages. Rien n'est encore décidé, ceci reste toujours dans le cadre de groupe de travail.

Une nouvelle fois, **FO** a dénoncé le fait **qu'un détenu qui refuse l'évaluation n'est pas transféré comme cela était prévu dès le départ** (chose qui n'a été fait qu'une seule fois). Là encore, la direction botte en touche : **c'est la DAP qui refuse.** Nous avons demandé que dans ce cas, le détenu concerné, ait un régime qui ne lui donne droit **QU'AU STRICT MINIMUM LÉGAL.**

SLP

Centre Pénitentiaire
VENDIN-LE-VIEIL

FO

Concernant le personnel, deux binômes de soutien ont été recruté et un psychologue, mais le SPIP est actuellement à trois sur ce bâtiment, l'emploi d'un contractuel est envisagé.

Nous avons dénoncé la situation que le personnel a connu ces derniers mois : une grande partie des détenus des dernières sessions n'étaient pas de vrais radicalisés **(mais bien avec un profil « psy » pour certains)**, le QER s'était alors transformé en une super garderie, loin de l'évaluation qui était son but d'origine. **CELA DOIT CESSER.**

De plus, comment continuer à bien faire fonctionner ce bâtiment à 4 fois douze détenus, tant d'un point de vue des mouvements que de leurs gestions nécessitant la présence du gradé !?

Nous avons une nouvelle fois rappelé qu'en ce qui concerne le parloir, **les mesures de sécurité du QER ne s'appliquent malheureusement plus dans cette zone**, où les collègues gèrent avec leur effectif, soit deux agents.

Nous avons posé la question de la gestion des futurs cas CoVid une fois la mise en place du QER 4 effective. **Il n'y a pas de réponse précise pour l'instant**, mais vider une aile sur un autre bâtiment est envisagé.

Sur le futur encadrement de ce bâtiment, rien n'a officiellement été décidé non plus.

Pour l'instant, on nous annonce que des sessions sont prévues jusqu'à fin 2021 ;

QUE SE PASSE-T-IL AU-DELÀ ?

ELSP

Les ELAC vont disparaître sur VENDIN-LE-VIEIL POUR SE TRANSFORMER EN ELSP.

Selon la direction, les missions quotidiennes ne changeront quasiment pas. Les surveillants auront le port d'arme pour les missions extérieures, mais les extractions judiciaires vicinales devraient rester très peu nombreuses. **ON NOUS A ÉGALEMENT GARANTIS QUE LES ELSP DE VENDIN-LE-VIEIL NE FERAIENT PAS DE MISSIONS POUR D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS.** Il n'y aura pas, en tout cas pour l'instant pour des raisons budgétaires, d'astreintes de nuit. Le bureau des ELSP sera déplacé dans le PGB. Une armurerie spécifique sera installée à côté de l'armurerie actuelle. Chaque agent a son arme, son coffre individuel, son bâton et ses menottes.

NOUS AVONS REGRETTE QUE PENDANT LA PÉRIODE DE FORMATION (QUI VA ALLER JUSQU'À FIN JANVIER), IL ARRIVE CERTAINS JOURS, QU'IL N'Y AIT QU'UN SEUL ELAC SUR L'ÉTABLISSEMENT.

Le remplacement des ELSP se fera, quel que soit la raison, par un ou deux agents « socle » qui sont également formés actuellement. En cas de remplacement définitif, un ou plusieurs agents intégreront un nouveau cycle de formation pour être validé ELSP.

LA MISE EN PLACE EXPERIMENTALE DES CAMÉRAS PIETONS A ÉTÉ RAPIDEMENT ÉVOQUÉE PUISQUE CELA SERA FAIT AVANT MÊME L'INSTALLATION OFFICIELLE DES ELSP. Compte tenu de l'importance du sujet et de son ampleur, nous avons demandé un ordre du jour sur ce sujet lors d'un prochain CT.

RDC DROIT MC3

Une réunion préparatoire a eu lieu le vendredi 9 octobre avec des référents.

Nous avons dénoncé **la dérive actuelle de ce quartier**, qui petit à petit, de quartier probatoire deviens un isolement bis. En effet, **l'idée était de remettre, certains détenus réfractaires à l'ordre, dans le droit chemin, par un système de contrainte pour une période limitée dans le temps.** Or, il s'avère que non seulement certains sont sortis beaucoup trop tôt mais que d'autres y restent trop longtemps. **ET ÇA NE VA PAS ALLER EN S'AMÉLIORANT.** L'hypothèse de mettre 10 détenus est envisagée ! Et pour nous, laisser un même détenu pendant 6 mois ou plus, n'a pas de sens, on sort du cadre initialement prévu. **NOUS AVONS DÉNONCÉ CETTE PERPETUELLE FUITE EN AVANT.**



Nous avons fait un point sur le sondage que nous avons fait auprès du personnel, où il apparaît que **LE CHOIX DE LA VESTE SOFTSHELL EST MAJORITAIRE**. Celle-ci est donc actée ; le directeur prendra sur le budget de l'établissement pour combler la différence avec le budget AMCT. **Nous avons demandé à ce que les ADMINISTRATIFS NE SOIENT PAS OUBLIÉS, et bénéficient d'une part proportionnelle de ce budget.**

Nous précisons aussi que le directeur est resté sur sa position de refus concernant l'installation de fours micro-onde dans les miradors.

QUESTIONS DIVERSES

Nous avons demandé **CE QU'IL EN ETAIT DE L'AVENIR DU QCD**.

Un appel d'offre a été diffusé récemment pour constituer des groupes de travail. Le directeur a voulu dissocier les organisations syndicales de ces groupes, et leur faire valider plus tard ce futur projet en C.T. Celui-ci repart sur de nouveaux rails même si officiellement le travail qui a été fait il y a un peu plus d'un an sur ce même sujet, n'est pas totalement écarté pour autant.

*Il est prévu de mettre dans ce bâtiment des condamnés avec un reliquat de moins de deux ans, et qui seront en formation ou au travail. **LA RÉOUVERTURE EST PRÉVUE POUR LE DÉBUT 2021.** Auparavant la sécurisation de ce bâtiment sera revue.*

DÉPLACEMENT DES PORTIQUES DE DÉTECTION DANS LES AILES : il n'y a pas d'argent, la DI n'a rien validé pour la MC2 et 3.

SUR LES RÉUNIONS DE SYNTHÈSE : les prochaines sont prévues sur mai / juin 2021 ! Compte tenu de la crise covid, il n'est pas possible de faire ces réunions avant la fin de l'année, pourtant la demande existe, être à l'écoute de son personnel est primordial. **Des réunions devraient quand même se faire avec deux référents par équipe. Nous souhaitons que chaque équipe ait des réponses concrètes à ses interrogations, et pas une simple écoute sans lendemain.**

BRIEFING DU DIMANCHE : pas de vraie reprise pour l'instant en raison de la crise sanitaire.

INSTALLATION D'UNE BADGEUSE AU NIVEAU DU PAC : refus du directeur.

MUTATION D'UN MONITEUR DE SPORT : le directeur est pour la présence des moniteurs sur le QER, ainsi selon lui, **il en faudrait de nouveau 6 sur l'établissement.** Il n'envisage pas de faire appel à un faisant fonction.

ORGANISATION DES CHANGEMENTS DE CELLULE : il n'y a pas de changement de protocole ; pour un changement de cellule à la demande du détenu celui-ci fait son paquetage, pour les rotations de sécurité, les DPS et les changements sécuritaires décidés par la direction, ce sont les ELAC qui s'en occupent. Malheureusement, le directeur a reconnu qu'il y a eu des exceptions, qui en plus n'ont pas toujours été bien expliquées.

PLANNING 2021 : il nous a été rapidement présenté. **On reste toujours sur trois périodes, avec entre 13 et 15 week-end par équipes, mais l'hypothèse à 4 périodes (solution éventuelle pour faire face à de trop longues périodes entre deux congés) pour 2022 sera discutée, et un vote sera proposé aux agents.** Pour 2021, il n'y aura pas d'heures négatives reportées d'un mois à l'autre.

ATELIER : le devis envoyé à la DI pour la sécurisation n'a pas été suivis ; une nouvelle demande sera faite en 2021. La demande d'avoir des moniteurs de surveillance dans la zone est à chiffrer.

MOYENS DE COMMUNICATION DÉFECTUEUX (TÉLÉPHONES ET MOTOROLA) : aucune amélioration à attendre dans l'immédiat !!!

PROBLÈME DU « DÉSSASSEMENT » : nous constatons depuis longtemps qu'il n'est pas toujours possible d'effectuer un lever de l'effet sas dans certains secteurs. **Une mise à plat sera effectuée, et un reformatage informatique est possible pour y remédier.**

Les questions concernant **LA CHARTE DES TEMPS ET D'ORGANISATION DU SERVICE** seront rediscutées ultérieurement, compte tenu des documents qui restent à terminer.